



**UNION NATIONALE DES ENTREPRENEURS  
DU PAYSAGE  
UNEP – Les entreprises du paysage**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2014**

Groupe indépendant d'audit et de conseil

105, av. Raymond Poincaré - CS 81691 - 75116 Paris Cedex 16  
Tél : +33 1 45 00 76 00 - Fax : +33 1 45 00 40 10  
T.V.A. FR 45 347 496 788

Membre de UHY International, réseau de  
cabinets indépendants d'audit et de conseil.



[www.gva.fr](http://www.gva.fr) - [info@gva.fr](mailto:info@gva.fr)

GVA AUDIT SAS - Société par actions simplifiée de Commissaires aux  
Comptes inscrite à la Compagnie de Paris au capital de 4 800 €  
Siret 347 496 788 00022 - NAF 6920 Z



Membre Indépendant  
du Groupement Différence

Certifié ISO 9001  
Version 2008



**UNION NATIONALE DES ENTREPRENEURS  
DU PAYSAGE  
UNEP – Les entreprises du paysage**

**44, rue Notre Dame des Victoires  
75002 PARIS**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2014**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l' « UNEP- Les entreprises du paysage », tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Groupe indépendant d'audit et de conseil

105, av. Raymond Poincaré - CS 81691 - 75116 Paris Cedex 16  
Tél : +33 1 45 00 76 00 - Fax : +33 1 45 00 40 10  
T.V.A. FR 45 347 496 788

Membre de UHY International, réseau de  
cabinets indépendants d'audit et de conseil.



[www.gva.fr](http://www.gva.fr) - [info@gva.fr](mailto:info@gva.fr)

GVA AUDIT SAS - Société par actions simplifiée de Commissaires aux  
Comptes inscrite à la Compagnie de Paris au capital de 4 800 €  
Siret 347 496 788 00022 - NAF 6920 Z



Membre Indépendant  
du Groupement Différence

Certifié ISO 9001  
Version 2008

## **I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du syndicat à la fin de cet exercice.

## **II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note Autres informations « Fonds dédiés » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des fonds dédiés, au titre des dispositifs « PROVEA » et collecte de la taxe d'apprentissage.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre syndicat, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

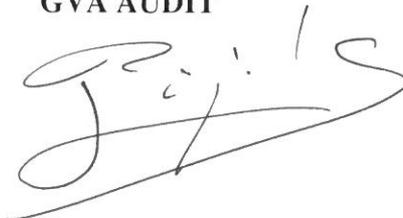
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Bureau et dans les documents adressés aux membres de votre syndicat sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 13 novembre 2015

**Le Commissaire aux Comptes**

**GVA AUDIT**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Dijols', written over a horizontal line.

**Raymond DIJOLS**

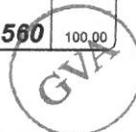
Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

Présenté en Euros

## ACTIF

Exercice clos le  
31/12/2014  
(12 mois)Exercice précédent  
31/12/2013  
(12 mois)

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:</b>						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	269 986	163 389	106 596	1,91	45 415	0,85
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	8 640	1 195	7 445	0,13		
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES:</b>						
Terrains					178 434	3,35
Constructions					1 662 570	31,24
Installations techniques, matériel & outillage industriels	3 209	3 037	172	0,00	251	0,00
Autres immobilisations corporelles	205 816	151 868	53 948	0,97	55 211	1,04
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES:</b>						
Participations	50 000		50 000	0,89	50 000	0,94
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	24 742		24 742	0,44	1 092	0,02
<b>TOTAL (I)</b>	<b>562 393</b>	<b>319 489</b>	<b>242 903</b>	<b>4,35</b>	<b>1 992 973</b>	<b>37,44</b>
<b>STOCKS ET EN COURS:</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	19 761		19 761	0,35	21 248	0,40
Créances usagers et comptes rattachés	89 604		89 604	1,60	438 163	8,23
<b>Autres créances</b>						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	22 600		22 600	0,40	23 880	0,45
. Organismes sociaux	3 051		3 051	0,05	893	0,02
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	1 240 075		1 240 075	22,19	1 108 356	20,82
Valeurs mobilières de placement	597 047		597 047	10,68	391 622	7,36
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	3 342 682		3 342 682	59,80	1 297 410	24,38
Charges constatées d'avance	31 623		31 623	0,57	48 015	0,90
<b>TOTAL (II)</b>	<b>5 346 444</b>		<b>5 346 444</b>	<b>95,65</b>	<b>3 329 586</b>	<b>62,56</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>5 908 837</b>	<b>319 489</b>	<b>5 589 348</b>	<b>100,00</b>	<b>5 322 560</b>	<b>100,00</b>



Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:</b>				
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecarts de réévaluation			1 376 118	25,85
Réserves	1 376 118	24,62		
Report à nouveau	1 304 210	23,33	1 296 187	24,35
Résultat de l'exercice	549 005	9,82	8 023	0,15
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>3 229 333</b>	<b>57,78</b>	<b>2 680 328</b>
				<b>50,36</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
	<b>TOTAL (II)</b>			
<b>FONDS DEDIÉS</b>				
. Sur subventions de fonctionnement	177 168	3,17	141 520	2,66
. Sur autres ressources	801 411	14,34	865 661	16,26
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>978 579</b>	<b>17,51</b>	<b>1 007 181</b>
				<b>18,92</b>
<b>DETTES</b>				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	188 390	3,37	468 925	8,81
Autres	652 896	11,68	682 084	12,81
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	540 149	9,66	484 043	9,09
	<b>TOTAL (IV)</b>	<b>1 381 436</b>	<b>24,72</b>	<b>1 635 051</b>
				<b>30,72</b>
Ecarts de conversion passif (V)				
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>5 589 348</b>	<b>100,00</b>	<b>5 322 560</b>
				<b>100,00</b>

**ENGAGEMENTS REÇUS**

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

**ENGAGEMENTS DONNÉS**

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services	303 508		303 508	100,00	200 444	100,00	103 064	51,42	
<b>Montants nets produits d'expl.</b>	<b>303 508</b>		<b>303 508</b>	100,00	<b>200 444</b>	100,00	<b>103 064</b>	51,42	
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			2 288 042	753,87	2 278 912	N/S	9 130	0,40	
Cotisations			2 029 799	668,78	1 952 066	973,87	77 733	3,98	
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			120 742	39,78	633 013	315,81	-512 271	-80,92	
Autres produits			438	0,14	601	0,30	-163	-27,11	
Reprise sur provisions, dépréciations									
Transfert de charges			67 461	22,23	91 365	45,58	-23 904	-26,15	
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>4 506 483</b>	N/S	<b>4 955 958</b>	N/S	<b>-449 475</b>	-9,06	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>4 809 991</b>	N/S	<b>5 156 401</b>	N/S	<b>-346 410</b>	-6,71	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)									
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés			7 795	2,57	10 235	5,11	-2 440	-23,83	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			913	0,30	105	0,05	808	769,52	
<b>Total des produits financiers (III)</b>			<b>8 709</b>	2,87	<b>10 340</b>	5,16	<b>-1 631</b>	-15,76	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>									
Sur opérations de gestion			15 847	5,22	29 434	14,68	-13 587	-46,15	
Sur opérations en capital			1 910 000	629,31			1 910 000	N/S	
Reprises sur provisions et transferts de charges					65 800	32,83	-65 800	-100,00	
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>			<b>1 925 847</b>	634,53	<b>95 234</b>	47,51	<b>1 830 613</b>	N/S	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>			<b>6 744 546</b>	N/S	<b>5 261 976</b>	N/S	<b>1 482 570</b>	28,18	
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>									
<b>TOTAL GENERAL</b>									
			<b>6 744 546</b>	N/S	<b>5 261 976</b>	N/S	<b>1 482 570</b>	28,18	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>									
Achats de marchandises					4 450	2,22	-4 450	-100,00	
Variations stocks de marchandises									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés			61 393	20,23	51 167	25,53	10 226	19,99	
Services extérieurs			631 266	207,99	588 866	293,78	42 400	7,20	
Autres services extérieurs			1 020 116	336,11	1 667 843	832,07	-647 727	-38,83	
Impôts, taxes et versements assimilés			122 177	40,25	152 724	76,19	-30 547	-19,99	
Salaires et traitements			1 252 829	412,78	1 224 309	610,80	28 520	2,33	
Charges sociales			589 713	194,30	558 771	278,77	30 942	5,54	
Autres charges de personnel									
Subventions accordées par l'association			323 240	106,50	315 569	157,44	7 671	2,43	

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	116 473	38,38	95 809	47,80	20 664	21,57
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
. Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	172 629	56,88	464 092	231,53	-291 463	-62,79
Autres charges	7	0,00	283	0,14	-276	-97,52
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>4 289 844</b>	N/S	<b>5 123 882</b>	N/S	<b>-834 038</b>	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
<b>Total des charges financières (III)</b>						
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>						
Sur opérations de gestion	117 353	38,67	125 077	62,40	-7 724	-6,17
Sur opérations en capital	1 785 384	588,25			1 785 384	N/S
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>	<b>1 902 737</b>	626,91	<b>125 077</b>	62,40	<b>1 777 660</b>	N/S
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)	2 960	0,98	4 994	2,49	-2 034	-40,72
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>6 195 541</b>	N/S	<b>5 253 953</b>	N/S	<b>941 588</b>	17,92
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>	<b>549 005</b>	180,89	<b>8 023</b>	4,00	<b>540 982</b>	N/S
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 744 546</b>	N/S	<b>5 261 976</b>	N/S	<b>1 482 570</b>	28,18

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
<b>PRODUITS :</b>						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
<b>TOTAL</b>						
<b>CHARGES :</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
<b>TOTAL</b>						

# UNEP 31 DECEMBRE 2014

## Annexe aux comptes annuels présentés en Euros

### PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014 dont le total est de 5 589 347,57 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de 549 005,43 euros, présenté sous forme de liste

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

### Faits marquants de l'exercice

Le 23 décembre 2014, l'UNEP a signé l'acte de cession des locaux du 10, Rue Saint Marc à Paris (75002), pour une valeur de 1.910.000 euros.

Au 31 décembre 2013, du fait du retrait de l'UNEP de la SCI DU BUILDING, un écart de réévaluation avait été comptabilisé au passif du bilan, reflétant la différence entre l'évaluation du bien immobilier pour 1.844.337,33 euros et la reprise de la valeur nette comptable des titres de participation de la SCI figurant au bilan (soit 352.065,76 euros), de la valeur nette comptable du droit au bail (soit 46.817,09 euros), des agencements (soit 60.000,00 euros) et des droits d'enregistrement payés (soit 9.337,47 euros).

La réalisation de la vente effective du bien en 2014 entraîne la réaffectation comptable de l'écart de réévaluation pour 1.376.117,94 euros constaté au 31 décembre 2013, au compte Autres réserves pour la même somme.

L'opération de cession de l'immeuble se traduit par un impact de - 30.946,92 euros dans le résultat de l'année 2014.

La société a emménagé dans des locaux qu'elle loue, au 44, Rue Notre Dame des Victoires à Paris (75002).

# SOMMAIRE

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

## COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des échéances des créances et des dettes

### Informations et commentaires sur :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges à répartir sur plusieurs exercices
- Composition du capital social
- Parts bénéficiaires
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

## ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail mobilier
- Engagements financiers
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Liste des filiales et participations

## **Règles et méthodes comptables**

Les états financiers de l'exercice au 31/12/2014 ont été établis selon le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 paru au JO le 15 octobre 2014.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

### **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

### **IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

### **CREANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014

## Informations complémentaires pour donner une image fidèle

### Valorisation de la contribution volontaire

Le syndicat a recensé les temps passés au cours de l'exercice par l'ensemble des élus bénévoles au titre des diverses réunions tenues dans l'année (réunions de Bureau, du Conseil d'Administration, Groupes Techniques de Métier, Commissions plénières, Conseils des Régions,...). Ces temps représentent un total de 348 jours en 2014 (contre 354 jours en 2013). Le coût (salaires + charges sociales) peut être évalué à 131.000 euros (contre 133.000 euros en 2013).

### Indemnités de Présidence

En 2014, l'indemnité versée au Président a représenté une charge annuelle de 28.000 euros.

### Autres informations

L'article L.21 35-2 du code du travail permet aux organisations syndicales tête de périmètre de fournir, en annexe à leurs propres comptes, les comptes de ces personnes morales, ainsi qu'une information sur la nature du lien de contrôle.

Dans la mesure où l'UNEP est tenue d'appliquer les dispositions du L.2135-2 et qu'elle opte pour la méthode B, elle fournit ci-après la liste des personnes morales du périmètre d'ensemble en précisant les informations suivantes :

- Entité concernée : UNEP SERVICES
- nature du contrôle : contrôlée à 100 % par l'UNEP,
- pourcentage d'intérêt : 100%,
- Dernière date de clôture des comptes : 31 décembre 2014,
- résultat comptable au 31/12/2014 : bénéfice de 29.207 euros,
- situation nette comptable (créditrice) au 31/12/2014 :89.486 euros
- Commissaires aux comptes : cabinet GVA

Les comptes individuels de l'UNEP SERVICES au 31 décembre 2014 (bilan, compte de résultat et annexe) ainsi que le rapport du commissaire aux comptes sont joints aux présents comptes de l'UNEP.

## Etat des immobilisations

	Valeur brute des immob. au début de l'exercice	Augmentat°	Diminut°	Valeur brute des immob. à la fin de l'exercice	Réévaluation légal Valeur d'origine des immob. en fin d'exercice
Fonds commercial					
Autres	187 414	82 572		269 986	
Terrains	178 434		178 434		
Constructions	1 906 204	13 079	1 919 284		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	14 609		11 400	3 209	
Installations générales, agencements divers	28 476	5 160	22 121	11 514	
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles	176 608	18 686	992	194 302	
Immobilisations financières	51 092	23 650		74 742	
<b>TOTAL</b>	<b>2 542 836</b>	<b>143 147</b>	<b>2 132 231</b>	<b>553 753</b>	

## Etat des amortissements

	Montant des amort. au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. afférents aux éléments sortis et reprises	Montant des amort. à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	141 999	22 586		164 585
Terrains				
Constructions	243 634	69 105	312 739	
Installations techniques, matériel et outillages industriels	14 358	78	11 400	3 037
Installations générales, agencements, aménagements divers	25 295	3 115	21 719	6 692
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	124 577	21 592	992	145 176
<b>TOTAL</b>	<b>549 863</b>	<b>116 476</b>	<b>346 850</b>	<b>319 489</b>

## Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	24 742		24 742
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	89 604	89 604	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	22 600	22 600	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	3 051	3 051	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfiques			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 240 075	1 240 075	
Charges constatées d'avance	31 623	31 623	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 411 695</b>	<b>1 386 953</b>	<b>24 742</b>
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	188 390	188 390		
Personnel et comptes rattachés	115 477	115 477		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	328 902	328 902		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfiques	2 960	2 960		
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 427	15 427		
Groupe et associés				
Autres dettes	190 130	190 130		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	540 149	540 149		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 381 436</b>	<b>1 381 436</b>		

## Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

(Entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	50 000	50 000	
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	6 000	6 000	
Autres créances			
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 028	1 028	
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			

### Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<b>CREANCES</b>	
Créances clients et comptes rattachés	53 604
Autres créances (dont avoirs à recevoir :                    )	1 241 477
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	
<b>DISPONIBILITES</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>1 295 080</b>

### Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 457
Dettes fiscales et sociales	194 818
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :                    )	
<b>TOTAL</b>	<b>252 275</b>

### Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	31 623	540 149
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>31 623</b>	<b>540 149</b>

### Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	303 508
<b>TOTAL</b>	<b>303 508</b>

Répartition par marché géographique	Montant
France Etranger	303 508
<b>TOTAL</b>	<b>303 508</b>

## Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus Avals et cautions Indemnités de fin de carrières (IFC)	3 773
<b>TOTAL</b>	<b>3 773</b>
Dont concernant : <ul style="list-style-type: none"><li>- les dirigeants</li><li>- les filiales</li><li>- les participations</li><li>- les autres entreprises liées</li></ul> Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties Autres engagements reçus :	
<b>TOTAL</b>	
Dont concernant : <ul style="list-style-type: none"><li>- les dirigeants</li><li>- les filiales</li><li>- les participations</li><li>- les autres entreprises liées</li></ul> Dont engagements assortis de sûretés réelles	

## Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes	13 310
- Honoraires comptabilisés au titre des diligences directement liées	0
<b>TOTAL</b>	<b>13 310</b>

## Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	22	
Agents de maîtrise et techniciens	5	
Employés	12	
Ouvriers		
<b>TOTAL</b>	<b>39</b>	

## AUTRES INFORMATIONS

### Fonds dédiés

#### 1) Au titre de l'accord PROVEA

Au 31 décembre 2014, un produit à recevoir de 540.149 euros (contre 484.042 euros au 31/12/2013) a été constaté dans les comptes au titre des cotisations du 4ème trimestre 2014 à percevoir en 2015. En contrepartie, un produit constaté d'avance a été comptabilisé à hauteur du même montant : en effet, l'accord prévoit que l'UNEP décide de l'utilisation des fonds afin de remplir les objectifs définis dans cet accord (mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois.).

Au 31 décembre 2014, des fonds dédiés au titre de PROVEA apparaissent au bilan pour un total de 801.411 euros (contre 865.651 euros en 2013), représentant le solde des actions restant à engager au titre de 2011 (108.169 euros), 2012 (370.670 euros) et 2013 (322.572 euros).

La variation du poste s'analyse comme suit, d'une année à l'autre:

Fonds dédiés au 01/01/2014	865.661 euros
Augmentation des fonds en 2014	0 euros
Reprise de l'excédent 2011 des charges PROVEA par rapport aux produits	(64.250) euros
	<hr/>
Fonds dédiés au 31/12/2014	801.411 euros

#### 2) Au titre de la collecte de la taxe d'apprentissage

A effet du 1er janvier 2004, une convention a été conclue pour une durée de 5 ans entre le Ministère de l'agriculture et l'UNEP, instituant l'habilitation de l'UNEP à collecter et à répartir les versements des entreprises au titre de la taxe d'apprentissage.

Le 11 février 2014, l'habilitation a été renouvelée pour une durée de 5 ans à compter du 1er janvier 2014.

Vu la loi n°2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, la convention a été dénoncée, et se terminera au 31 décembre 2015.

Au titre de l'année 2014, l'UNEP a ainsi comptabilisé un produit de 36.000 euros (contre 33.729 euros en 2013) au titre des frais de fonctionnement de cette activité.

Par ailleurs, 10 % de la collecte peuvent être utilisés à la mise en place d'actions diverses (information, orientation et promotion des métiers auprès des jeunes,...) ; dans la mesure où toutes les actions n'ont pu être engagées en 2014 (177.168 euros), un montant total de 177.168 euros (contre 141.520 euros en 2013) a été affecté au compte de bilan intitulé « fonds dédiés » destiné aux actions restant à engager postérieurement à 2014 au titre de la collecte 2014.

### **Engagements au titre des indemnités de fin de carrière (I.F.C.)**

La convention collective des entreprises du paysage dont dépend le Syndicat prévoit le versement d'indemnités conventionnelles de fin de carrière lors du départ à la retraite de ses salariés. Sur la base des hypothèses ci-dessous, l'évaluation actuarielle des droits passés, effectué sur la base de l'effectif au 31 décembre 2014 s'élève à 3.773 euros (contre 10.145 euros en 2013).

Les hypothèses de calcul ont été les suivantes

- Age de départ à la retraite des collègues Cadres & non Cadres	62 ans
- Taux de progression des salaires des collègues Cadres & NC	1,5 %
- Hypothèse de taux de rendement du fonds	3,5 %
- Taux de rotation du personnel (moyenne sur 3 ans)	33 %
- Taux de charges sociales patronales	56,30 %
- Table de mortalité utilisée	TF 00-02

### **Engagements au titre du droit individuel à la formation (D.I.F.)**

La loi 2004-391 du 04/05/2004 reconnaît aux salariés un droit individuel à la formation. Ce droit, d'une durée de 20 heures par an, est ouvert à tout salarié sous CDI disposant d'une ancienneté d'au moins un an dans le Syndicat. Les salariés concernés peuvent cumuler ce droit d'une année sur l'autre dans la limite de 6 ans et donc de 120 heures maximum.

Au 31 décembre 2014, le calcul des droits cumulés pour l'ensemble des salariés s'élève à 2.229 heures (contre 2.227 heures à fin 2013).

Conformément à l'article R. 6323 du Code du travail, à compter du 1er janvier 2015, le Compte Personnel de Formation (CPF) s'est substitué au Droit individuel de Formation (DIF). Les droits acquis au titre du DIF au 31 décembre 2014, et non consommés, peuvent être utilisés dans le cadre du nouveau CPF jusqu'au 31 décembre 2020.